

Pour l'évaluation en personne

S'il est impossible pour vous de produire l'évaluation vidéo, vous pouvez nous faire la demande d'une évaluation en personne. Il faut toutefois noter que les évaluateurs sont très sollicités et que cela demandera de l'adaptation de votre part au niveau de l'horaire.

De plus, les frais de déplacement des évaluateurs vous seront facturés.

Directive pour l'évaluation en entraînement en personne :

1. À remettre **avant** l'évaluation :
 - Le plan de cour
 - Le plan d'action d'urgence (PAU)
 - Les corrections au portfolio demandées par l'évaluateur s'il y a lieu (voir votre grille d'évaluation du portfolio pour connaître les corrections demandées);
2. L'entraîneur évalué doit être en charge du groupe (aucun assistant ne sera évalué);
3. L'entraînement doit démontrer que le candidat possède les compétences dans l'enseignement :
 - D'au moins 2 figures imposées différentes** (choisies parmi les figures imposées de la saison de compétition. Ces figures peuvent être pratiquées en partie ou au complet, selon le niveau des jeunes du groupe).
 - D'une routine** (solo, duo ou équipe, au choix du candidat).

Pour planifier votre évaluation et pour toutes questions, svp communiquer avec Valérie au vsavard@natation-artistique.quebec